

Communiqué de presse

LA FILIÈRE CHAMPAGNE ANNONCE UN NOUVEAU PLAN DE DEVELOPPEMENT DURABLE. OBJECTIF : VERS LE « NET-0 CARBONE » D'ICI 2050

Comme chaque année, près de 1.500 vigneron, coopératives et maisons de Champagne se rassemblent pour dresser le bilan d'une formidable campagne viticole et faire le point des activités techniques du Comité Champagne. A cette occasion, Maxime Toubart et David Chatillon, coprésidents du Comité Champagne annoncent **un nouveau plan ambitieux de développement durable de la filière, avec un objectif principal : accompagner la filière vers le « net 0 carbone » d'ici 2050.**

Ce plan **réitère** les objectifs de tendre vers 100 % d'exploitations certifiées à l'horizon 2030 et vers la fin des herbicides, sans laisser aucun vigneron sur le bord de la route. Il **amplifie** les objectifs de biodiversité et de végétalisation du vignoble et intensifie les efforts en faveur de la préservation de la vie des sols et des aménagements paysagers. Surtout, il **change d'échelle** les objectifs du plan carbone, avec l'ambition d'accompagner la filière vers le « net 0 carbone » d'ici 2050.

Ce plan est la continuité des **efforts fournis collectivement** par l'ensemble des vigneron et maisons de Champagne, depuis plus de 40 ans. Ces engagements de la filière ont abouti à la réduction de 80 % des herbicides et la diminution de 20 % de l'empreinte carbone par bouteille. La filière Champagne, qui fait de la lutte contre le changement climatique une priorité, est particulièrement fière d'avoir réussi à atteindre 63 % des surfaces viticoles certifiées environnementalement.

Ces nouveaux engagements sont l'expression de la responsabilité environnementale des vigneron et des maisons de Champagne et traduisent l'importance croissante que leurs consommateurs du monde entier accordent à la responsabilité sociale d'une filière d'excellence.

A propos de la contribution au net 0 carbone

Le Net Zéro Carbone est une forme de neutralité carbone, qui respecte les exigences pour le Climat telles que demandées par le GIEC et l'accord de Paris et dont l'objectif est de compenser ses émissions de carbone.

Contact presse : info@champagne.fr